

Conditions d'Hygiène et de Sécurité à Alpha Guyancourt : Point d'étape CGT 16.04.2018

Le déménagement de plus de 650 agents sur un lieu unique à Guyancourt dans 11 000 m² de bureaux répartis sur 7 niveaux, associé à des changements d'organisations et d'outils de travail, nécessitaient bien un accompagnement particulier pour garantir au mieux les conditions d'accueil du personnel.

C'est pourquoi, depuis la prise de connaissance du projet de déménagement à Alpha, vos représentants CGT ont agi pour défendre des conditions de déménagement et d'accueil au plus proche de l'intérêt de chacun.

Nous vous livrons ici quelques éléments récapitulatifs et les derniers en date...

Lors du CHS-CT du 14/11/17, l'ensemble de vos représentants du personnel a demandé la mise en place d'une expertise avant le déménagement pour évaluer les conditions d'accueil et les risques psycho sociaux liés tant aux nouveaux locaux qu'aux nouvelles organisations de travail sur Alpha. Cette démarche préventive a été refusée par l'institution qui, sur notre insistance, a décidé une expertise après l'installation de 650 agents sur ce nouveau site. Il nous paraissait plus opportun d'engager une démarche de prévention en amont plutôt qu'après emménagement, mais la collectivité a refusé malgré un vote unanime des représentants du personnel.



En janvier 2018, la CGT est venue à votre rencontre pour recenser les points positifs et les axes d'amélioration à porter auprès de l'institution.

Pour la CGT il était incontournable de vous donner la parole.

Le 19/02/18, nous avons remis une synthèse exhaustive à la DRH de l'ensemble de vos retours. Nous avons souligné que l'institution peut agir rapidement sur des aménagements simples, non coûteux et qui contribueraient à votre mieux-être ! Les représentants de la collectivité ont recueillis nos remarques sans se positionner. A notre demande et suite à ces échanges nous avons obtenu qu'un point sur Alpha soit à l'ordre du jour du CHS-CT du 05/04/18.

Au CHS-CT du 5 avril, de nombreux représentants de la collectivité semblaient découvrir la note de synthèse CGT transmise au préalable... Les échanges se sont avérés difficiles. Les représentants de l'institution se positionnaient en posture de défense systématique alors que nous ne faisons que porter à débat un état des lieux et des propositions d'améliorations. Pire, l'institution a précisé qu'elle envisageait de ne pas faire l'expertise prévue pour des raisons financières !

Vos représentants CGT ont souligné les aspects positifs et négatifs liés à l'emménagement, et abordé des propositions d'améliorations.

Nous avons notamment pu évoquer les sujets nous apparaissant prioritaires (isolation phonique, étanchéité des fenêtres, nombre de micro-onde, aménagement des tisaneries et de certains espaces partagés...).

Concernant l'**isolation phonique**, le diagnostic montre la nécessité d'une isolation phonique dans les faux plafonds. Ces travaux incombent au propriétaire. Le Conseil Départemental en a fait la demande, les délais de mise en œuvre risquent d'être long...

Sur la même base, la nécessaire **étanchéisation des fenêtres** est prise en compte.

Concernant l'augmentation du **nombre de micro-onde**, la collectivité accepte d'étudier la possibilité d'en installer de supplémentaires à la cafétéria du rez-de-chaussée. Par contre, elle refuse d'en implanter dans les tisaneries évoquant une incompatibilité en termes d'installation et de puissance électrique. Elle se retranche également derrière l'éventuel risque en termes d'hygiène si les agents réchauffaient leur plat en tisanerie pour ensuite manger dans leur bureau...

Concernant les **espaces de travail partagé**, nous n'avons pas obtenu de positionnement institutionnel spécifique s'engageant sur une voie de recherche d'amélioration ergonomique. Nous avons dès lors souligné l'importance d'une expertise qui pourrait apporter une analyse et dégager des propositions concrètes...

Sur les autres points :

- ⇒ Nous regrettons la difficulté d'échanger sereinement pour aborder l'ensemble des problématiques, certaines questions



restant de fait en suspens : Quid des aménagements d'horaires pour les agents contraints d'augmenter leur temps de trajets suite au déménagement sur Guyancourt ? Quid de la proximité des bornes Wi-Fi, et du système de ventilation sur la santé des agents ? Etc.

- ⇒ Nous prenons bonne note de certains aspects techniques qui ont néanmoins pu être précisé, tel que les normes de moquettes au sol répondant aux questions d'hygiène.
- ⇒ Nous nous félicitons de l'implantation de la médecine préventive sur Alpha, de l'amélioration des conditions d'accueil et de sécurité des Mineurs Non Accompagnés, de la diffusion d'un guide d'accueil du personnel, de la mise en place et du suivi d'un dispositif de traitement des signalements...

Proche, Efficace et Solidaire, vous pouvez compter sur la CGT pour agir pour le bien commun et défendre vos conditions de travail !



Bulletin à retourner à :

Bulletin de contact et de syndicalisation :

Je souhaite : me syndiquer prendre contact participer à une formation accueil

Nom – Prénom :

.....

Adresse personnelle :

.....

Service :

.....

Téléphone : Email :

Syndicat CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles

(cgt@yvelines.fr, fax : 01.39.07.81.88, tel 06.71.78.55.10.)